



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel
Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/282/18

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 08 MAI 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 7 mai 2018

DIFFUSION

M Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Barazzone
Mmes Charollais
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Macherel
Blanchot
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri

SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Crédit de 338 900 F destiné à l'installation d'un automate programmable industriel (API) et de stations de liaison avec la centrale d'engagement dans les casernes 2 et 3, et de panneaux de départ dans les trois casernes du service d'incendie et de secours (SIS)

Monsieur le Maire,

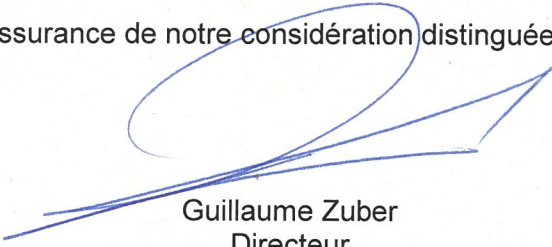
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 10 avril 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
- Office cantonal de l'énergie

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 19 avril 2018
Date légale d'affichage : 19 avril 2018
Fin délai référendaire le : 29 mai 2018